

LISTE de mortalité des chevaux pour 1890.

N ^o matricule.	Date.	Cause et lieu de la mort.	N ^o matricule.	Date.	Cause et lieu de la mort.
	1889.			1890.	
1356	2 déc.	Azoturie, Prince-Albert.	1641	7 mars.	Débilité générale, Fort-Saskatchewan.
390	8 do.	Maladie de cerveau (tumeur osseuse), Prince-Albert.	169	13 avril.	Apoplexie pulmonaire, Maple-Creek.
1343	8 do.	Accident, Red-Deer.	282	27 do.	Trouvé mort, Sainte-Marie.
1610	8 do.	Fièvre typhoïde, Régina.	1726	29 do.	Noyé dans la rivière Bataille, Battleford.
831	14 do.	Etrangouillon irrégulier, Macleod.	520		
1510	17 do.	Thrombus, Battleford.	1182	7 mai.	Noyé dans la riv. du Vieux, Macleod.
	1890.		1368	7 do.	do do do
919	1 ^{er} jan.	Morve, Macleod.	1499	19 do.	Maladie de cœur, Prince-Albert.
1679	14 do.	Diabète, Prince-Albert.	1089	30 juin.	Noyé dans la rivière de l'Arc.
1721	15 do.	Asthénie, Pincher-Creek.	1677	16 oct.	Pneumonie, Edmonton.
1664	20 do.	Fracture de la deuxième et de la troisième vertèbre lombaires, Pr.-Albert..	1513	18 do.	Débilité générale, Prince-Albert.
1449	28 do.	Morve, Macleod.	1630	27 do.	Hémorragie, Banff.
1418	8 fév.	Pleurodynie et rhumatisme, Prince-Albert.		17 nov.	Blessure au grasset. Abattu. Morden
363	19 do.	Pyémie, Battleford.	1801	23 do.	Paralysie, Prince-Albert.
499	22 do.	Méningite cérébro-spinale, Macleod.	1308	22 do.	Fracture de la jointure du genou, Régina
1412	20 mars.	Diabète, Régina.	272	25 do.	Fracture de la jointure métacarpienne, Lethbridge.
			1804	6 août.	Hémorragie cérébrale, Prince-Albert.

J. BURNETT,
Vétérinaire.

ANNEXE A A.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE AUXILIAIRE
WROUGHTON, 1890.

FORT MACLEOD, novembre 1890.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous prier de transmettre au commissaire mon présent rapport pour l'exercice expirant le 30 du mois courant.

Pendant l'année qui vient de s'écouler j'ai été préposé au service de santé des chevaux des trois divisions (D, H et K) postées dans cette partie du pays. Je visite constamment les postes de commandement de ces divisions et leurs différents détachements.

J'ai le plaisir de dire qu'il n'existe pas de maladie infectueuse ou contagieuse parmi les chevaux de la police dans cette circonscription, et qu'en général nos bêtes ont joui d'une très bonne santé toute l'année.

Dans le cours de l'hiver, un vieux cheval (n^o matricule 499) qui avait été réformé comme n'étant plus bon pour le service de police, est mort d'une méningite idiopathique spinale suivie d'une paralysie complète des extrémités postérieures. Deux autres chevaux, en janvier dernier, ont contracté la morve et ont été immédiatement abattus. Ces chevaux appartenaient tous deux à la division H. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher cette maladie de se propager, et j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'elles ont été couronnées de succès, puisque aucun autre cheval n'a été atteint. Aucune cause n'a pu être assignée à l'invasion de cette maladie, attendu que les chevaux en question n'étaient jamais venus en contact avec aucune bête qu'on sût ou même soupçonnât atteint de la morve.

Un poney de bât de la division D a été abattu parce qu'il avait une tumeur sarcomateuse qui lui descendait plus bas que l'omoplate, où l'incision était impossible. La pyanie a aussi enlevé un autre cheval à la même division; cet animal était atteint